

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Le PS sur tous les fronts

La Fédération ouvre plusieurs chantiers. Le Conseil fédéral, qui s'est réuni le 23 février, en a débattu avant que les sections se saisissent de ces questions.

Bien sûr la campagne pour les élections européennes du 7 juin mobilisera, dans le Finistère, comme dans le reste du pays, tous les militants socialistes. Mais, en parallèle, plusieurs chantiers ont été lancés.

D'abord, la diffusion et l'explication du contre-plan de relance adopté par le Parti Socialiste. Ce document d'une cinquantaine de pages est très facilement accessible sur internet*. Depuis quelques jours, un tract national, ainsi qu'une affiche, sont disponibles dans les locaux de la Fédération. Une déclinaison départementale, préparée par Stéphane Riou, secrétaire fédéral chargé des campagnes d'adhésions, viendra compléter ces documents.

"Nous sommes à la fois dans l'opposition mais aussi dans la proposition", a résumé le premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa. C'est d'ailleurs tout l'objet du contre-plan de relance adopté par le Bureau national du Parti Socialiste le 20 janvier.

Déjà, des contacts, sous la houlette de Sylvain Elies, secrétaire fédéral chargé des relations extérieures, ont été engagés avec les organisations syndicales au niveau départemental pour confronter les points de vue.

"Les socialistes étaient présents et clairement identifiés dans les manifestations du 29 janvier", s'est félicité Marc Coatanéa. Mais il faut aller plus loin et expliquer le contre-plan de relance, montrer aux salariés comment ces 50 milliards permettraient à la fois d'augmenter le pouvoir d'achat et de stimuler les investissements.

Ce sera d'ailleurs l'objet de la réunion publique organisée par Jean-Paul Vermot, secrétaire fédéral chargé

SUITE PAGE 2

CAP FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 5/03/2009

PRESSE URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Les amateurs abandonnés

Tout pour le "haut niveau" et des miettes pour les amateurs. Voilà à quoi se résume la politique du secrétaire national aux Sports, Bernard Laporte.

"Pourtant, les deux vont de pair", estime Brigitte Bourguignon, secrétaire nationale du PS chargée du sport. "Nous ne sommes pas contre une aide aux sports de haut niveau, mais pas si cela se réalise au détriment du reste. D'autant que le sponsoring doit jouer son rôle".

Par décision du gouvernement, le nombre des athlètes de haut niveau passerait de 15 000 à 5 000. Comment ? Tout simplement en fermant la moitié des 24 CREPS (Centres régionaux d'éducation populaire et de sports). Celui de Bretagne, situé à Dinard (35), serait sur la liste de ceux qui fermeraient leurs portes à la rentrée 2010.

Cette décision a été prise sans concertation. Or, les CREPS forment à la fois des athlètes mais aussi des animateurs sportifs qui ensuite encadrent les amateurs.



Daniel Créoff

La France compte 15 millions de licenciés inscrits dans 175 000 associations et clubs sportifs. "Derrière ces chiffres, il y a des dizaines de milliers de bénévoles qui donnent beaucoup de temps", rappelle Brigitte Bourguignon.

Encore une fois, le gouvernement compte sur les collectivités locales pour remplir ses missions. Certes, comme en atteste l'exemple du Finistère, elles s'acquittent très bien de cette tâche.

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Combien de hausses records de chômage faudra-t-il encore pour que le gouvernement se décide à revenir sur la désastreuse loi TEPA ?

La crise est mondiale et le ralentissement économique frappe tous les pays. Cependant, le gouvernement français porte une lourde responsabilité dans la dégradation du marché de l'emploi. L'exonération des heures supplémentaires est particulièrement contre-productive dans une période de ralentissement économique. Quelle absurdité d'inciter les entreprises à faire travailler plus leurs salariés en CDI quand l'enjeu consiste au contraire à préserver les emplois de ceux qui ont un (CDD) contrat à durée déterminée ou un contrat d'intérim. Après le 29 janvier, Nicolas Sarkozy avait une opportunité de revenir sur cette disposition. Il ne s'en est pas saisi. Le 19 mars, les salariés devront, encore plus clairement et fortement, lui faire comprendre qu'il doit abroger la loi TEPA.

PS 29

Le PS sur tous les fronts (suite)

Le parti socialiste devra avancer des propositions pour une meilleure répartition des richesses, pour un nouveau modèle de développement

... de la formation, le lundi 9 mars, à la Maison des Syndicats à Brest, où interviendront l'universitaire Laurent Laot et le premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa.

Mais, au-delà des réponses immédiates à apporter à la crise, le Parti Socialiste devra avancer des propositions pour une meilleure répartition des richesses, pour un nouveau modèle de développement.



"Dans l'opposition et la proposition"

Le deuxième chantier ouvert par la Fédération concerne le projet de charte pour les candidats.

"Trois facteurs nous ont incité à engager ce travail maintenant", a expliqué Marc Coatanéa. D'abord, à chaque congrès, les socialistes votent des motions dans lesquelles ils se prononcent en faveur de la parité, du non-cumul des mandats ou du mandat unique pour les parlementaires ; et après chaque congrès... d'autres priorités les accaparent jusqu'au congrès suivant.

Devant les secrétaires de sections, réunis à la Mutualité, à Paris le 1^{er} février, Martine Aubry a tenu un discours très clair sur cette question, en particulier pour l'élaboration des listes aux européennes.

Ce débat est récurrent dans la fédération du Finistère car elle est volontariste sur ce sujet. "Il est important d'écrire nos règles, en-dehors de tout enjeu électoral", a souligné Marc Coatanéa.

Le texte intitulé "Charte fédérale de la démocratie interne, l'acte 1 de la rénovation du Parti", a été présenté par Forough Salami, secrétaire fédérale aux élections. Il a pour ambition de placer la fédération du Finistère parmi les plus exemplaires en matière de parité, de non-cumul des mandats et de promotion de la diversité. Ce document vise aussi à assurer l'égalité de traitement entre tous les adhérents candidats à une candidature.

D'ici au mois de mai, les sections du Finistère vont débattre de ces propositions

et les amender. "Le texte, qui sera proposé au Conseil fédéral du mois de juin, sera certainement différent de cette première version", a prévenu Forough Salami.

Le troisième chantier, présenté au Conseil fédéral du 23 février, touche à l'organisation territoriale de la France. "Au moment où le comité Ballardur rend son rapport, il nous a semblé intéressant de demander aux sections de réfléchir sur la réforme territoriale qu'engageraient les socialistes", a expliqué Marc Coatanéa. Elles pourront le faire à partir d'un document rédigé conjointement par Jean-Jacques Urvoas, député de Quimper, et Pierre Maille, président du Conseil général.

"Nous ne devons pas être dupes des arrière-pensées électoralistes de Nicolas Sarkozy", a prévenu Jean-Jacques Urvoas. Parmi les propositions du comité Ballardur, le président de la République ne reprendra que les mesures qui l'arrangeront. Le document, qui va être envoyé à tous les adhérents et sera discuté dans les sections, avance des propositions audacieuses visant à rappeler l'État à ses responsabilités, à consolider et démocratiser l'intercommunalité, à clarifier les compétences entre les départements et les régions, à réformer le mode de scrutin des départements, à regrouper et fusionner les structures territoriales et à attribuer un pouvoir réglementaire aux collectivités. "Ce texte n'est pas exhaustif", a prévenu le député de Quimper. Il constitue une contribution au débat.

Entre la campagne pour les élections européennes, la défense du contre-plan de relance, le débat sur la charte fédérale de la démocratie interne et celui sur la réforme territoriale, les socialistes du Finistère ont une feuille de route bien étoffée pour le premier semestre 2009.

* <http://www.agirvraimentcontrelacrise.fr/>



Jean-Jacques Urvoas et Pierre Maille

Les amateurs abandonnés (suite)



15 millions de licenciés

... Jusqu'au moment où, faute de subventions, elles ne pourront plus accompagner les clubs. Car, aujourd'hui, elles financent déjà 80 % des installations et des manifestations sportives.

Dans le Finistère, le Conseil général soutient à la fois le sport de haut niveau et amateur. Un symbole de cet engagement, la Maison des sports dont la première pierre vient d'être posée. "Les travaux devraient s'achever au premier trimestre 2010", annonce Daniel Créoff, vice-président du Conseil général en charge de ce dossier. Ce bâtiment,

L'État se défause sur les collectivités

financé conjointement par le département et l'État, accueillera le CDOS (Comité départemental olympique et sportif) et une trentaine de comités départementaux et les services de l'État. "La plupart des comités départementaux ne disposent pas aujourd'hui de locaux", souligne Daniel Créoff qui précise que "une salle sera également prévue pour les assemblées générales des fédérations".

"Tous les ans, nous consacrons 5 millions d'euros pour le sport, en investissements et en subventions pour les fédérations", rappelle l'élu de Huelgoat. Des conventions sont signées pour trois ans. "Les fédérations que nous soutenons s'engagent dans des actions en faveur de la formation des jeunes", insiste Daniel Créoff.

Les attaques portées par le ministre contre le sport amateur méritent une riposte de la part des socialistes. "Nous venons de créer un groupe de travail rassemblant militants et élus", explique Brigitte Bourguignon. "Nous sommes en train de dresser un état des lieux avant d'apporter des réponses à deux thématiques : comment réagir aux coups portés par Bernard Laporte contre le sport amateur et quelle forme doit prendre une vraie politique publique en matière de sports".

* Contact : sport@parti-socialiste.fr

Militante à 98 ans

Le 28 février, Jean-Marie Hamon, secrétaire de la section de Taulé, accompagné d'Annie Loneux, déléguée de la 4^e circonscription, et de Sylvaine Vulpiani, secrétaire fédérale chargée de l'accueil des nouveaux adhérents, a remis à Marie Marchadour, doyenne de la Fédération, sa 36^e carte du Parti Socialiste.

Née dans les Côtes d'Armor en 1910, Marie Rohou a épousé Germain Marchadour en 1935 à Taulé. C'est dans cette commune du nord Finistère, proche de Morlaix, qu'ils ont tous les deux exercé le métier de coiffeur.

Agée de 98 ans, cette militante a en effet adhéré au PS en 1973, à peu près au moment où elle cessait son activité professionnelle. Elle remplaça le secrétaire de section, Alain Saliou, en 1993. "C'est d'ailleurs dans la cuisine de Marie que se déroulaient les réunions de section à cette époque", a rappelé Jean-Marie Hamon. "C'est là que nous partagions parfois ses déceptions et ses espoirs".



Marie Jacq, Annie Loneux et Jean-Marie Hamon en compagnie de Marie Marchadour

"Car Marie a toujours été révoltée par les injustices dans le secteur artisanal, qu'elle connaît bien, mais aussi dans le milieu ouvrier", a rappelé l'actuel secrétaire de section à l'occasion de la remise de la carte. "D'ailleurs, en réunion de section, elle est souvent intervenue pour défendre des règles de justice dans le monde des artisans comme le statut du conjoint ou la

responsabilité limitée aux biens professionnels".

Ces thématiques ont souvent été défendues à l'Assemblée Nationale par son amie Marie Jacq, députée de la 4^e circonscription de 1978 à 1993, puis par Marylise Lebranchu, députée, mais aussi secrétaire d'État aux PME, à l'artisanat et à la consommation.



Sortie d'usine

Avec
Nicolas Bonneau

le SMIC. J'ai voulu comprendre ce qui se passait dans les usines.

A l'invitation de l'association Étincelle, Nicolas Bonneau jouera, le 13 mars, au centre culturel de Rosporden, "Sortie d'usine".

Cap Finistère : Comment est née l'idée de cette pièce ?

Nicolas Bonneau : C'est la conjonction de deux événements qui m'a amené à entamer ce travail. Je vis en Poitou-Charentes. Dans cette région, en 2006, plusieurs conflits sociaux ont éclaté dans des entreprises, en particulier dans les secteurs de la confection et de l'automobile. Au même moment, mon père, ouvrier soudeur de 50 ans qui avait travaillé dans la même boîte pendant 35 ans, a démissionné pour monter sa propre entreprise de maçonnerie. Il n'en pouvait plus, malgré son ancienneté, de ne gagner que

Cap Finistère : A partir de quels éléments avez-vous écrit ce spectacle ?

Nicolas Bonneau : J'ai mené une enquête. J'ai discuté avec des responsables de la CGT et de la CFDT. J'ai visité des usines et je suis surtout allé à la rencontre d'ouvriers et de retraités. Au fil des entretiens, ils m'ont conseillé d'aller voir untel ou untel qui pourrait me renseigner sur des points particuliers ou qui pourrait me raconter des anecdotes. Ce travail a duré six mois.

Cap Finistère : Quel message voulez-vous faire passer ?

Nicolas Bonneau : Même si j'ai rencontré des ouvriers du Poitou, je crois que le message est universel. J'ai voulu rendre hommage à des gens qui n'ont pas souvent la parole, montrer un monde qui est en train de disparaître.

Je suis déjà presque dans la mémoire. Mais ce n'est ni triste, ni nostalgique, ni manichéen. C'est même souvent drôle. Ce n'est pas un spectacle "militant". Je montre des êtres humains, avec leurs défauts et leurs qualités. La crise actuelle doit tout de même nous amener à réfléchir sur le sens que nous devons donner au travail.

Cap Finistère : Quelle genre de réactions suscite votre pièce ?

Nicolas Bonneau : Je l'ai déjà jouée plus de 120 fois, dans des salles comme celle de Rosporden ou pour des comités d'entreprise. J'ai envie de toucher des publics divers, mélangés. La première représentation était pour la fête du PC de Niort.

Souvent les spectateurs sont surpris que je fasse entrer l'usine dans un théâtre. Mais il y a toujours des réactions car tout le monde a, d'une façon ou d'une autre, un lien avec le monde ouvrier. Parfois, les ouvriers ont du mal à accepter les évolutions. La question du paternalisme de certains patrons peut aussi donner lieu à des débats.

Rendez-vous

7 mars

11 h 00 : Manifestation départementale pour les droits des femmes, à Brest, place de la Liberté.

7 mars

9 h 00 : Réunion du *city group* de Brest, sur le thème : *Parvenir à l'égalité des sexes en Europe*, au local du PS à Brest.

9 mars

18 h 00 : Réunion-débat sur les origines de la crise et le plan de relance du PS, à la Maison des Syndicats à Brest.

12 mars

Votes pour la liste aux européennes et pour les délégués de circonscription.

17 mars

18 h 00 : Première réunion de la Commission Femmes, au local du PS à Châteaulin.

19 mars

Journée de mobilisation pour l'emploi et le pouvoir d'achat.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Annonces légales & judiciaires

S 3 I

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 16, rue de Lostallen
29200 BREST
504 784 1742 RCS BREST

DISSOLUTION

Aux termes de délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 janvier 2009, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 et suivants du Code de commerce. Elle a nommé Monsieur Lionel ROLLAND, demeurant à BREST (29200) - 16, rue de Lostallen, en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à BREST (29200) - 16, rue de Lostallen, où la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST.

Le Liquidateur.

SELARL AVANTIA
Maîtres LAURENS et FLEURY - Avocats
Avenue Pierre-Marzin - 22300 LANNION
Tél. 02 96 78 21 40

SCI DU JARDIN
Société Civile Immobilière
au capital de 30 902,95 euros
Siège social :
92, rue Gambetta - 29600 MORLAIX
RCS BREST 343 687 455

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes d'une délibération en date du 6 février 2009, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé Monsieur Joël BELLEC, demeurant 3, Crech Holen, Le Yaudet, 22300 PLOULEC'H, en qualité de gérant non associé, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jacques LOMBARDOT.

L'avis de constitution de la Société a été publié dans "Le Courrier du Léon" le 12 septembre 1987.

Les modifications résultant du présent avis sont les suivantes :

Ancienne mention :
Gérant : Monsieur Jacques LOMBARDOT.

Nouvelle mention :
Gérant : Monsieur Joël BELLEC.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST.

Pour avis
La Gérance.

PREMELA
Société Anonyme
au capital de 60 979,61 euros
Rue du Verger
29880 PLOUGUERNEAU
351 006 903 RCS BREST

AVIS DE TRANSFORMATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2008 a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

L'objet social est désormais le suivant :

- L'exploitation d'un fonds de commerce de distribution à dominante alimentaire situé à PLOUGUERNEAU (29880), rue du Verger, sous l'enseigne : INTER-MARCHÉ.

- Ainsi que, à titre accessoire et sous réserve de l'exploitation à titre principal du fonds désigné ci-dessus, la distribution de produits pétroliers, l'exploitation de tout établissement accessoire et complémentaire sous l'une quelconque des enseignes appartenant à la société ITM ENTREPRISES, la participation dans toute société exploitant un fonds de commerce sous l'une quelconque des enseignes appartenant à la société ITM ENTREPRISES.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 60 979,61 euros.

Admission aux Assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Transmission des actions : Toute mutation d'actions est soumise à l'agrément préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire, à l'exception des mutations d'actions de la Société par voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ainsi que des cessions ou donations à un conjoint, à un ascendant ou à un descendant qui peuvent être effectuées librement sauf si elles ont pour effet de ramener la participation, directe ou indirecte, du Président en-dessous de 50 % du capital et des droits de vote.

Sous sa forme anonyme, la Société était dirigée par :

Président Directeur Général : Georges PREMEL-CABIC.

Administrateurs : François PREMEL-CABIC et Aline PREMEL-CABIC.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la Société :

Dominique GOLHEN, demeurant à CARHAIX PLOUGUER (29270) 3, boulevard de la République.

Commissaires aux comptes confirmés dans leurs fonctions : Société L2P AUDIT, titulaire, Société SOLIS MARC DHERBEY et ASSOCIÉS, suppléant.

Par décision du 31 décembre 2008, le Président a nommé Anne-Claude GOLHEN, en qualité de Directeur Général.

Pour publication :
Le Président de la Société.



Bernard Dalis nous a quittés trop vite, bien trop vite, emporté par une maladie qui n'a pas laissé le répit nécessaire à ce combattant acharné.

Je veux saluer le militant, l'homme de convictions, le défenseur fidèle des idées de gauche.

Rocardien et grand admirateur de Marie Jacq, il créa la section PS de Loctudy dont il assura le secrétariat jusqu'à l'automne dernier.

Bernard était toujours prêt à discuter, à débattre, à faire émerger les idées.

Il aimait les combats électoraux et n'oubliait jamais le seuil de colle dans ces moments essentiels.

Conseiller municipal de Loctudy depuis 1995, il exprimait avec force sa fibre sociale et son grand intérêt pour les affaires financières et l'urbanisme.

Bernard, c'est aussi plus de 20 ans de vie dédiée aux autres, à donner du sens au droit aux vacances pour tous, à faire vivre ce droit au Dourdy.

Au nom de tous ses amis socialistes, je prends part à la peine de ses parents et de sa famille et leur adresse mes sincères condoléances.

Annick Le Loch, députée,
et les socialistes
de la 7^e circonscription

Cabinet Joseph DRONIOU
SELARL D'AVOCATS
20, quai Commandant-Malbert
29200 BREST
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

CABINET PAPE
SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : 2, rue Fautras
29200 BREST
494 295 900 RCS BREST

NOMINATION D'UN COGÉRANT

Aux termes d'une délibération en date du 18 février 2009, la collectivité des associés de la Société ci-dessus désignée, a nommé en qualité de cogérant, pour une durée indéterminée à compter du 18 février 2009, Monsieur Patrick CAROFF, demeurant à LORIENT (56100) - 45, rue Monistrol.

Pour avis - La Gérance.